

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Renouvellement suite aux  
élections départementales  
des 20 et 27 juin 2021**

**(Séance du 1er juillet 2021)**



# Renouvellement suite aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021

## Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021

	<u>Pages</u>
– Election du Président du Conseil départemental .....	2
– Détermination de la composition de la Commission permanente du Conseil départemental .....	3
– Désignation des membres de la Commission permanente du Conseil départemental ....	4
– Délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente ..	6
– Délégations de pouvoir de l'Assemblée départementale au Président du Conseil départemental .....	7
– Procédures relatives à la gestion de la dette et de la trésorerie .....	9
– Election des membres du Conseil départemental à la commission d'appel d'offres et au jury de concours .....	12
– Election des représentantes et représentants du Conseil départemental à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale .....	13
– Election des représentantes et représentants du Conseil départemental au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours .....	14
– Syndicat mixte ouvert de l'Abbaye de Bonnefont. Election des délégués du Conseil départemental .....	15
– Syndicat mixte ouvert pour la remise en navigabilité du Tarn. Election des délégués du Conseil départemental .....	17
– Syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de SAINT-BERTRAND DE COMMINGES et de VALCABRÈRE - Election des délégués du Conseil départemental .....	19
– Syndicat mixte ouvert pour la gestion du Musée forum de l'Aurignacien. Election des délégués du Conseil départemental .....	21
– Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Montagne. Election des délégués du Conseil départemental .....	23
– Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique. Election des délégués du Conseil départemental .....	25
– Création des Commissions Internes .....	27
– Désignation des représentants du Conseil départemental au sein de commissions et d'organismes divers .....	29

\* \* \*



## Conseil départemental

### Séance du 01/07/2021 Procès-Verbal d'élection

N°: 279784 / RENOUVELLEMENT 2021

#### **Objet : Election du Président du Conseil départemental**

Réunis sous la présidence du doyen d'âge M. Gilbert HÉBRARD, le plus jeune membre Mme Inès GOFFRE-PÉDROSA faisant fonction de Secrétaire, il est procédé, conformément à l'article L.3122-1 du code général des collectivités territoriales, à l'élection du Président du Conseil départemental, au scrutin uninominal à la majorité absolue des membres du Conseil départemental au premier et au deuxième tour, soit 28 membres, ou à la majorité relative au troisième tour.

Cette élection se déroule au scrutin secret.

La Secrétaire procède à l'appel nominal des Conseillères Départementales et des Conseillers départementaux : 54 Conseillères et Conseillers sont présents, le quorum, fixé à 28 membres, est donc atteint.

Le Président de séance fait appel à candidature.

La candidature suivante est déposée :  
- M. Georges MÉRIC.

Il est procédé aux opérations de vote en présence de deux observateurs-scrutateurs : Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS et M. Marc PÉRÉ.

Tour 1 :

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- inscrits :	54
- votants :	54
- suffrages exprimés :	48
- blancs :	6
- majorité absolue :	28
- M. Georges MÉRIC :	48 voix

M. Georges MÉRIC est élu Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

**Signé**

M. Gilbert HÉBRARD  
**Président de Séance**

**Signé**

Mme Inès GOFFRE-PÉDROSA  
**Secrétaire de Séance**

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 06/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279816-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection de la séance du 01/07/2021

N°: 278712 / RENOUELEMENT 2021

**Objet : Détermination de la composition de la Commission permanente du Conseil départemental**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3122-4 ;

**Considérant** le renouvellement complet de l'Assemblée départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021 ;

**Considérant** l'élection de M. le Président du Conseil départemental ;

**Vu** la proposition de M. le Président du Conseil départemental,

#### **Décide**

Article unique : la Commission permanente est composée du Président du Conseil départemental, de 15 Vice-Présidents et de 27 autres membres (soit 43 membres).

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré, Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia, Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc100000279844-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection de la séance du 01/07/2021

N°: 278709 RENOUVELLEMENT 2021

**Objet : Désignation des membres de la Commission permanente du Conseil départemental**

Par délibération de ce jour, l'Assemblée Départementale a fixé, à l'unanimité, la composition de sa Commission permanente à 43 membres soit le Président du Conseil Départemental, 15 Vice-Présidents et 27 autres membres.

M. le Président fait appel à candidatures avant de suspendre la séance à 10h00 pour une heure.

A la reprise de séance, à 11h00, il constate qu'une seule liste a été déposée.

Cette liste est complète et est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Conformément à l'article L.3122-5 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il en est donné lecture par M. le Président du Conseil départemental :

- M. Sébastien VINCINI
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Vincent GIBERT
- Mme Martine CROQUETTE
- M. Arnaud SIMION
- Mme Line MALRIC
- M. Jean-Michel FABRE
- Mme Isabelle HARDY
- M. Bernard BAGNÉRIS
- Mme Sandrine FLOUREUSSES
- M. Alain GABRIELI
- Mme Annie VIEU
- M. Patrice RIVAL
- Mme Anne BOYER
- M. Jean-Louis LLORCA
- Mme Sabine GEIL-GOMEZ
- M. Gilbert HÉBRARD
- Mme Marie-Claude LECLERC
- M. Victor DENOUVION
- Mme Emilienne POUMIROL
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Thierry SUAUD
- Mme Lauriane MASELLA
- M. Aurélien TARAVELLA
- Mme Zohra EL KOUACHERI
- M. Julien KLOTZ
- Mme Christine COURADE
- M. Dominique FOUCHIER
- Mme Marie-Claude FARCY
- M. Didier CUJIVES
- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- M. Jérôme BOUTELOUP
- Mme Anaïs SAINT-AUBAIN
- M. Christophe LUBAC

- Mme Caroline HONVAULT
- M. Didier LAFFONT
- Mme Sophie LAMANT
- M. Jean-Marc DUMOULIN
- Mme Céline LAURENTIES

Les différents sièges de la Commission permanente sont pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste de la manière suivante :

Vice-Présidents (15)

- M. Sébastien VINCINI
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Vincent GIBERT
- Mme Martine CROQUETTE
- M. Arnaud SIMION
- Mme Line MALRIC
- M. Jean-Michel FABRE
- Mme Isabelle HARDY
- M. Bernard BAGNÉRIS
- Mme Sandrine FLOUREUSSES
- M. Alain GABRIELI
- Mme Annie VIEU
- M. Patrice RIVAL
- Mme Anne BOYER
- M. Jean-Louis LLORCA

Autres membres (27)

- Mme Sabine GEIL-GOMEZ
- M. Gilbert HÉBRARD
- Mme Marie-Claude LECLERC
- M. Victor DENOUVION
- Mme Emilienne POUMIROL
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Thierry SUAUD
- Mme Lauriane MASELLA
- M. Aurélien TARAVELLA
- Mme Zohra EL KOUACHERI
- M. Julien KLOTZ
- Mme Christine COURADE
- M. Dominique FOUCHIER
- Mme Marie-Claude FARCY
- M. Didier CUJIVES
- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- M. Jérôme BOUTELOUP
- Mme Anaïs SAINT-AUBAIN
- M. Christophe LUBAC
- Mme Caroline HONVAULT
- M. Didier LAFFONT
- Mme Sophie LAMANT
- M. Jean-Marc DUMOULIN
- Mme Céline LAURENTIES

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279843-DE**



## Conseil départemental

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 01/07/2021

N°: 279117 / RENOUVELLEMENT 2021

**Objet : Délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-22, L.3211-2, L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 ;

**Vu** le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

#### Décide

Article unique : de déléguer à la Commission permanente l'ensemble de ses compétences, exceptées celles que la loi lui interdit de déléguer, à savoir :

- l'obligation de débattre, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, sur les orientations budgétaires de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur les caractéristiques de l'endettement du Département (article L. 3312-1 du CGCT) ;
- le vote du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatives (article L. 3312-1 du CGCT) ;
- le vote du compte administratif (article L. 1612-12 du CGCT) ;
- l'inscription au budget des dépenses nécessaires à l'acquittement des dettes exigibles et des dépenses obligatoires en vertu d'une loi (article L. 1612-15 du CGCT).

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhe, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hébrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 05/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc100000279808-DE**



## Conseil départemental

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 01/07/2021

N°: 279320 / RENOUVELLEMENT 2021

**Objet : Délégations de pouvoir de l'Assemblée départementale au Président du Conseil départemental**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Vu** le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

#### Décide

Article 1 : de déléguer au Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales, le pouvoir de :

- 1) déroger à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat pour les fonds qui proviennent de libéralités, de l'aliénation d'un élément de leur patrimoine, d'emprunts dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité (conformément à l'article L.1618-2 du CGCT) et pour les fonds qui proviennent des excédents de trésorerie résultant du cycle d'activité des régies chargées de la gestion d'un service public non dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière (conformément à l'article L.2221-5-1 a du CGCT), dans la limite d'un montant annuel de 200 000 000 € (article L.3211-2 3°) ;
- 2) arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la collectivité utilisées par ses services publics, quelle que soit leur localisation (article L.3211-2 4°) ;
- 3) fixer les tarifs de voirie, quel que soit leur montant et quelle que soit la nature des tarifs (article L.3211-2 5°) ;
- 4) décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, quel qu'en soit le montant (article L.3211-2 6°) ;
- 5) accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance quel que soit leur montant (article L.3211-2 7°) ;
- 6) créer, modifier et supprimer les régies comptables (de dépenses et/ou de recettes) nécessaires au fonctionnement de la collectivité quel que soit leur objet et leurs montants (article L.3211-2 8°) ;
- 7) accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges, c'est-à-dire qui correspondent à un accroissement de la valeur de l'actif de la collectivité. Cette délégation est donnée sans préjudice des dispositions de l'article L.3221-10 du code général des collectivités territoriales qui permettent au Président du Conseil départemental d'accepter les dons à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges (article L.3211-2 9°) ;
- 8) décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 euros par unité, quel que soit le bénéficiaire de la cession. Par ailleurs, il est entendu que la cession de matériel informatique et de logiciels prévue à l'article L.3212-3 du code général de la propriété des personnes publiques est possible dans le cadre de cette délégation. (article L.3211-2 10°) ;
- 9) fixer, quel qu'en soit le montant et dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la collectivité à notifier aux expropriés et de répondre à leur demande (article L.3211-2 11°) ;
- 10) fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme (article L.3211-2 12°) ;

- 11) attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux, sans limitation de montant par bénéficiaire et quel que soit l'objet de la bourse (article L.3211-2 13°) ;
- 12) autoriser, au nom du Département, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre, quel que soit l'objet de l'association et quel que soit le montant de l'adhésion (article L.3211-2 15°) ;
- 13) demander l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement pour un projet dont l'Assemblée départementale a approuvé le principe auprès de l'Etat, ses établissements et auprès des autres collectivités territoriales (article L.3211-2 16°) ;
- 14) procéder au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens du département (article L.3211-2 17°)

Il sera rendu compte des actes pris dans le cadre de ces nouvelles délégations à chaque session relative au Budget primitif.

Article 2 : de déléguer au Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L.3221-10-1 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales :

- la compétence d'agir en justice pour préserver les intérêts de la collectivité en demande et en défense, en intervention volontaire ou sur mise en cause, devant les juridictions nationales de l'ordre administratif, de l'ordre judiciaire et devant le tribunal des conflits et les juridictions de l'Union européenne, pour toutes les actions en référé et au fonds, tant en première instance qu'en appel et en cassation.

Il sera rendu compte de l'exercice de cette compétence à chaque session relative au Budget primitif.

Article 3 : de déléguer au Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L.3221-11 du code général des collectivités territoriales :

- la compétence pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accord-cadres ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et ce quels que soient la procédure, l'objet du marché ou son montant.

Il sera rendu compte de l'exercice de cette délégation à la plus proche réunion utile du Conseil départemental ainsi que par une information à la Commission permanente.

Article 4 : de déléguer au Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L.3221-12 du code général des collectivités territoriales :

- la compétence d'exercer, au nom du Département, les droits de préemption dont celui-ci est titulaire ou délégataire en application du code de l'urbanisme.

Article 5 : de déléguer au Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L.3221-12-1 du code général des collectivités territoriales :

- la compétence pour prendre toutes les décisions relatives au fonds de solidarité pour le logement (FSL), notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dette et d'abandon de créances.

Il sera rendu compte de l'exercice de cette compétence à chaque session relative au Budget primitif.

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.*

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hébrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 05/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279809-DE**



## Conseil départemental

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 01/07/2021

N°: 279080 / RENOUVELLEMENT 2021

**Objet : Procédures relatives à la gestion de la dette et de la trésorerie**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L3211-2, L1611-3-1, R1611-33 et R1611-34 ;

**Considérant** l'élection des Conseillères départementales et des Conseillers départementaux et la mise en place de l'Assemblée départementale à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021 ;

**Vu** l'élection du Président du Conseil départemental le 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental et sur sa proposition,

#### Décide

**Article 1 :** De donner délégation au Président du Conseil départemental pour la durée de ce mandat, pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité ou à la sécurisation de son encours, conformément aux termes de l'article L3211-2 du CGCT dans les conditions et limites ci-après définies.

**Article 2 :** La délégation au Président du Conseil départemental, concerne le recours à des emprunts destinés au financement des investissements et dans la limite du plafond d'emprunt voté dans le budget annuel.

Les prêts seront conformes aux dispositions, limites et conditions posées par les articles L1611-3-1 et R1611-33 du CGCT concernant les taux et formules d'indexation auxquels peuvent recourir les collectivités territoriales lorsqu'elles souscrivent des emprunts auprès des établissements de crédit ou des sociétés de financement.

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations des marchés financiers, la délégation portera sur le recours à des emprunts dont l'évolution des taux doit être limitée.

Le recours à de nouveaux emprunts portera exclusivement sur des contrats classés 1-A, 1-B, 1-C ou 2-A. Il est précisé que la proportion des contrats classés 1-A représentera a minima les deux tiers des sommes empruntées.

Selon la charte de bonne conduite signée entre les banques et les collectivités en 2009, les produits financiers sont classés sur une échelle en fonction de leur risque (dite Echelle Gissler):

1-A (risque le plus faible) : taux fixe simple ou taux variable simple

1-B : calcul du taux intégrant une barrière sur un indice

1-C : Swap ou couverture de taux

2-A : taux variable basé sur l'indice inflation

...

6-F (risque le plus élevé) : produit structuré « toxique »

Pour la souscription à ces opérations, il sera procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements de crédit ou sociétés de financement.

**Article 3 :** Pour le recours à des emprunts, d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à :

- lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- lancer des opérations *d'émissions obligataires\**,
- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- résilier l'opération arrêtée,
- signer les contrats répondant aux conditions posées aux alinéas précédents,
- signer l'ensemble des actes relatifs aux *émissions obligataires\**,
- conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus,
- réaliser toute opération de gestion de dette et/ou de refinancement des emprunts, avec ou sans règlement d'une indemnité de remboursement anticipé, dans les mêmes limites que celles décrites ci-dessus.

**Article 4 :** La délégation au Président du Conseil départemental concerne le recours à des instruments de couverture, pour réaliser tout investissement et, dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget.

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations des marchés financiers, le Département de la Haute-Garonne peut recourir à des instruments de couverture afin de se protéger contre d'éventuelles hausses des taux ou au contraire de profiter d'éventuelles baisses.

Ces instruments permettent de modifier un taux (contrat d'échange de taux ou SWAP), de figer un taux (contrats d'accord de taux futur ou FRA), de garantir un taux (contrats de garantie de taux plafond ou CAP, contrats de garantie de taux plancher ou FLOOR, contrat de garantie de taux plafond et de taux plancher ou COLLAR).

En conséquence, le Conseil départemental donne délégation de compétence à son Président, pour négocier et signer tout contrat de couverture du risque de taux répondant à l'objectif précité. Les contrats de couverture seront conformes aux dispositions et conditions posées par les articles L1611-3-1, R1611-33 et R1611-34 du C.G.C.T. Les opérations de couverture des risques de taux pourront être :

- des contrats d'échange de taux d'intérêt (SWAP)
- et/ou des contrats d'accord de taux futur (FRA)
- et/ou des contrats de garantie de taux plafond (CAP)
- et/ou des contrats de garantie de taux plancher (FLOOR)
- et/ou des contrats de garantie de taux plafond et de taux plancher (COLLAR).

Les opérations de couverture sur les contrats d'emprunts constitutifs du *stock de la dette\**, ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement qui seront inscrits en section d'investissement du budget primitif sont autorisées.

En toute hypothèse, les opérations de couverture sont toujours adossées aux emprunts constitutifs de la dette et le montant de l'encours de la dette sur lequel portent les opérations de couverture ne peut excéder l'encours global de la dette de la collectivité. La durée des contrats de couverture ne pourra excéder celle des emprunts auxquels ces contrats sont adossés.

Pour la souscription à ces opérations, il sera procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements de crédit ou sociétés de financement.

**Article 5 :** Pour le recours à des instruments de couverture, d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à :

- lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- résilier l'opération arrêtée,
- signer les contrats de couverture répondant aux conditions posées aux alinéas précédents.

**Article 6 :** Lors de la souscription de ces emprunts et instruments de couverture, des *primes ou commissions* pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers (banques, assurances ou autres organismes financiers) pour un montant maximum de :

- frais de dossier, commissions diverses : 1% au plus de l'encours faisant l'objet de l'opération ;
- *prime « lissée »* : 0,80 % du montant de l'encours résiduel, pendant toute la durée de l'opération ;
- *prime « flat »* : 5% du montant initial de l'opération ;

**Article 7 :** De donner délégation et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à souscrire des contrats de ligne de crédit court terme pour un montant maximum de 200 000 000 € (200 millions d'euros) par an, et d'effectuer les opérations afférentes de tirage et de remboursement nécessaires au maintien de la trésorerie zéro.

La marge appliquée sur les index ne pourra excéder 2,00%.

**Article 8 :** De donner délégation et d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à mettre en place un programme de billets de trésorerie et notamment :

- sélectionner, selon les procédures de passation en vigueur, l'arrangeur de programme, les agents placeurs et l'agent domiciliataire, et à signer les contrats afférents,
- viser le dossier de représentation financière et sa mise à jour annuelle,
- désigner les personnes habilitées à négocier chacune des émissions de billets de trésorerie,
- signer tous les documents nécessaires aux opérations.

**Article 9 :** Un compte rendu des opérations de gestion de dette et un compte rendu des contrats de lignes de trésorerie réalisés seront présentés chaque année à l'Assemblée délibérante dans le cadre de cette délégation.

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhe, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hébrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279853-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection Séance du 01/07/2021

N°: 278933 / RENOUELEMENT 2021

**Objet : Election des membres du Conseil départemental à la commission d'appel d'offres et au jury de concours**

#### Le Conseil départemental,

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des membres du Conseil départemental devant siéger à la commission d'appel d'offres prévue à l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour cette commission présidée par le Président du Conseil départemental ou son représentant, cinq membres du Conseil départemental doivent être élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Les membres élus siègent aussi au jury de concours.

Une seule liste complète a été déposée à l'issue de l'appel de candidatures et il en est donné lecture :

#### Titulaires :

- M. Vincent GIBERT
- M. Bernard BAGNERIS
- M. Didier LAFFONT
- Mme Marie-Claude FARCY
- M. Jean-Marc DUMOULIN

#### Suppléants :

- M. Loïc GOJARD
- M. Didier CUJIVES
- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Mme Laurence DEGERS
- Mme Sophie LAMANT

En conséquence, et conformément à l'article L3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que si une seule liste a été présentée, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, la commission d'appel d'offres est ainsi composée :

#### Titulaires :

- M. Vincent GIBERT
- M. Bernard BAGNERIS
- M. Didier LAFFONT
- Mme Marie-Claude FARCY
- M. Jean-Marc DUMOULIN

#### Suppléants :

- M. Loïc GOJARD
- M. Didier CUJIVES
- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Mme Laurence DEGERS
- Mme Sophie LAMANT

Pour l'information de l'Assemblée, le Président du Conseil départemental annonce que son représentant à la présidence de cette commission est M. Pascal BOUREAU.

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 05/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279807-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection de la séance du 01/07/2021

N°: 278917 / RENOUELEMENT 2021

**Objet : Election des représentants du Conseil Départemental à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale.**

#### **Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil départemental qui siégeront à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) prévue à l'article L5211-42 du code général des collectivités territoriales.

Par arrêté du 14 octobre 2020, le Préfet de la Haute-Garonne a fixé à 5 le nombre de représentants du Conseil départemental devant y siéger ; les listes de candidats devant comprendre 50% de candidats en plus que les sièges à pourvoir arrondi à l'entier supérieur, soit 8.

Une seule liste complète de candidats a été présentée et il en est donné lecture :

#### Titulaires :

- M. Georges MÉRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Sophie TOUZET
- Mme Sandrine BAYLAC
- Mme Martine CROQUETTE

#### Suivants de liste :

- M. Marc PÉRE
- M. Didier CUJIVES
- M. Patrice RIVAL

En conséquence, et conformément à l'article L 3121-15 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que si une seule liste est présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, sont élus à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) :

- M. Georges MÉRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Sophie TOUZET
- Mme Sandrine BAYLAC
- Mme Martine CROQUETTE

Les suivants de liste sont :

- M. Marc PÉRE
- M. Didier CUJIVES
- M. Patrice RIVAL

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279845-DE**



N°: 278938 / RENOUELEMENT 2021

## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection Séance du 01/07/2021

**Objet : Election des représentants du Conseil départemental au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours**

Après le renouvellement de l'Assemblée départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil départemental au sein du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Par délibération du 3 février 2020, le Conseil d'administration du SDIS a fixé le nombre de représentants du Conseil départemental devant être élus à 13 titulaires et 13 suppléants.

Une seule liste complète de candidats a été déposée et il en est donné lecture :

#### Titulaires

- M. Gilbert HÉBRARD
- M. Jean-Louis LLORCA
- Mme Emilienne POUMIROL
- M. Arnaud SIMION
- Mme Laurence DEGERS
- M. Didier LAFFONT
- Mme Martine CROQUETTE
- M. Christophe LUBAC
- M. Victor DENOUVION
- Mme Sandrine BAYLAC
- Mme Marie Claude LECLERC
- Mme Céline LAURENTIES
- M. Jean-Baptiste DE SCORAILLE

#### Suppléants

- M. Sébastien VINCINI
- M. Bernard BAGNÉRIS
- Mme Line MALRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Lauriane MASELLA
- M. Serge DEUILHÉ
- M. Didier CUJIVES
- M. Dominique FOUCHIER
- Mme Florence SIORAT
- M. Vincent GIBERT
- Mme Sophie TOUZET
- Mme Karine BARRIÈRE
- Mme Sophie LAMANT

En conséquence, et conformément à l'article L3121-15 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que si une seule liste est présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste, sont élus au conseil d'administration du SDIS :

#### Titulaires

- M. Gilbert HÉBRARD
- M. Jean-Louis LLORCA
- Mme Emilienne POUMIROL
- M. Arnaud SIMION
- Mme Laurence DEGERS
- M. Didier LAFFONT
- Mme Martine CROQUETTE
- M. Christophe LUBAC
- M. Victor DENOUVION
- Mme Sandrine BAYLAC
- Mme Marie Claude LECLERC
- Mme Céline LAURENTIES
- M. Jean-Baptiste DE SCORAILLE

#### Suppléants

- M. Sébastien VINCINI
- M. Bernard BAGNÉRIS
- Mme Line MALRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Lauriane MASELLA
- M. Serge DEUILHÉ
- M. Didier CUJIVES
- M. Dominique FOUCHIER
- Mme Florence SIORAT
- M. Vincent GIBERT
- Mme Sophie TOUZET
- Mme Karine BARRIÈRE
- Mme Sophie LAMANT

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc10000279846-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection 01/07/2021

N°: 279069 / RENOUELEMENT 2021

**Objet : Syndicat mixte ouvert de l'Abbaye de Bonnefont. Election des délégués du Conseil départemental .**

#### **Le Conseil départemental,**

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des délégués, 8 titulaires et 8 suppléants, du Conseil départemental au comité syndical du syndicat mixte ouvert pour la gestion et développement touristique, patrimonial et culturel de l'Abbaye de Bonnefont.

L'article 6.2 des statuts de ce syndicat prévoit les modalités d'élection des délégués parmi les membres du Conseil départemental.

M. le Président du Conseil départemental avait adressé un appel à candidatures et déclare avoir reçu les candidatures suivantes :

#### 8 titulaires :

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Anne BOYER
- M. Didier CUJIVES
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Loïc GOJARD
- Mme Christine COURADE
- M. Patrice RIVAL
- M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE

#### 8 suppléants :

- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Sébastien VINCINI
- M. Jean-Michel FABRE
- M. Alain GABRIELI
- Mme Sabine GEIL-GOMEZ
- Mme Sophie TOUZET
- M. Jérôme BOUTELOUP
- M. Jean-Marc DUMOULIN

M. le Président du Conseil départemental prend acte qu'il n'y a pas de retrait de candidature ni de nouvelles candidatures.

En conséquence et conformément à l'article 6.2 des statuts du syndicat mixte ouvert pour la gestion et le développement touristique, patrimonial et culturel de l'abbaye de Bonnefont qui prévoit que "si le nombre total de candidats déclarés, titulaires et suppléants, est égal au nombre total de sièges à pourvoir, la liste bloquée de candidats déclarés est mise aux voix", le Président du Conseil départemental met aux voix cette liste bloquée.

Il est procédé au vote au scrutin public à main levée.

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraille, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

Membres présents ou représentés au moment du vote :

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont déclarés élus :

8 titulaires :

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Anne BOYER
- M. Didier CUJIVES
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Loïc GOJARD
- Mme Christine COURADE
- M. Patrice RIVAL
- M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE

8 suppléants :

- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Sébastien VINCINI
- M. Jean-Michel FABRE
- M. Alain GABRIELI
- Mme Sabine GEIL-GOMEZ
- Mme Sophie TOUZET
- M. Jérôme BOUTELOUP
- M. Jean-Marc DUMOULIN

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

***Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc100000279847-DE***



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection du 01/07/2021

N°: 279074 / RENOUVELLEMENT 2021

**Objet : Syndicat mixte ouvert pour la remise en navigabilité du Tarn. Election des délégués du Conseil départemental**

#### Le Conseil départemental,

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des délégués, 8 titulaires et 8 suppléants, du Conseil départemental au comité syndical du syndicat mixte ouvert pour la remise en navigabilité du Tarn.

L'article 6.2 des statuts de ce syndicat prévoit les modalités d'élection parmi les membres du Conseil départemental.

M. le Président du Conseil départemental a adressé un appel à candidatures et déclare avoir reçu les candidatures suivantes :

#### 8 titulaires :

- M. Georges MÉRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Victor DENOUVION
- Mme Sandrine FLOUREUSSES
- M. Didier CUJIVES
- Mme Sabine GEIL-GOMEZ
- M. Jean-Michel FABRE
- Mme Karine BARRIÈRE

#### 8 suppléants :

- M. Didier LAFFONT
- Mme Véronique VOLTO
- M. Julien KLOTZ
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Gilbert HÉBRARD
- Mme Anaïs SAINT-AUBAIN
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Caroline HONVAULT

M. le Président du Conseil départemental prend acte qu'il n'y a pas de retrait de candidature ni de nouvelles candidatures.

En conséquence et conformément à l'article 6.2 des statuts du syndicat mixte ouvert pour la remise en navigabilité du Tarn qui prévoit que "si le nombre total de candidats déclarés, titulaires et suppléants, est égal au nombre total de sièges à pourvoir, la liste bloquée de candidats déclarés est mise aux voix", le Président du Conseil départemental met aux voix cette liste bloquée.

Il est procédé au vote au scrutin public à main levée.

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraille, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

Membres présents ou représentés au moment du vote : 54

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont déclarés élus :

8 titulaires :

- M. Georges MÉRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Victor DENOUVION
- Mme Sandrine FLOUREUSSES
- M. Didier CUJIVES
- Mme Sabine GEIL-GOMEZ
- M. Jean-Michel FABRE
- Mme Karine BARRIÈRE

8 suppléants :

- M. Didier LAFFONT
- Mme Véronique VOLTO
- M. Julien KLOTZ
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Gilbert HÉBRARD
- Mme Anaïs SAINT-AUBAIN
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Caroline HONVAULT

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

***Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279848-DE***



## Conseil départemental

### Procès-verbal D'élection du 01/07/2021

N°: 279075 / RENOUVELLEMENT 2021 - -

**Objet : Syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de SAINT-BERTRAND DE COMMINGES et de VALCABRÈRE - Election des délégués du Conseil départemental**

#### **Le Conseil départemental,**

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des délégués, 16 titulaires et 2 suppléants, du Conseil départemental au Conseil syndical du syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand de Comminges et de Valcabrère.

L'article 6.2 des statuts du syndicat mixte prévoit les modalités d'élection.

M. le Président du Conseil départemental avait adressé un appel à candidatures et déclare avoir reçu les candidatures suivantes :

#### 16 titulaires :

- Mme Christine COURADE
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Didier CUJIVES
- Mme Isabelle HARDY
- M. Patrice RIVAL
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Anne BOYER
- Mme Martine CROQUETTE
- Mme Laurence DEGERS
- M. Victor DENOUVION
- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Mme Céline LAURENTIES-BARRERE
- M. Jean-Marc DUMOULIN

#### 2 suppléants :

- M. Arnaud SIMION
- M. Marc PÉRÉ

M. le Président du Conseil départemental prend acte qu'il n'y a pas de retrait de candidatures ni de nouvelles candidatures.

En conséquence et conformément à l'article 6.2 des statuts du syndicat mixte ouvert pour le développement et la promotion du site de SAINT-BERTRAND DE COMMINGES et de VALCABRÈRE qui prévoit que "si le nombre total de candidats déclarés, titulaires et suppléants, est égal au nombre total de sièges à pourvoir, la liste bloquée de candidats déclarés est mise aux voix", le Président du Conseil départemental met aux voix cette liste bloquée.

Il est procédé au vote au scrutin public à main levée.

54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraille, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floueusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.

Membres présents ou représentés au moment du vote : 54

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont déclarés élus :

16 titulaires :

- Mme Christine COURADE
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Didier CUJIVES
- Mme Isabelle HARDY
- M. Patrice RIVAL
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Anne BOYER
- Mme Martine CROQUETTE
- Mme Laurence DEGERS
- M. Victor DENOUVION
- Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Mme Céline LAURENTIES-BARRERE
- M. Jean-Marc DUMOULIN

2 suppléants :

- M. Arnaud SIMION
- M. Marc PÉRÉ

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279849-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection du 01/07/2021

N°: 279077 / RENOUELEMENT 2021 - -

**Objet : Syndicat mixte ouvert pour la gestion du Musée forum de l'Aurignacien. Election des délégués du Conseil départemental**

#### **Le Conseil départemental,**

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des délégués, 8 titulaires et 2 suppléants, du comité syndical du syndicat mixte ouvert (SMO) pour la gestion du Musée forum de l'Aurignacien à AURIGNAC.

L'article 6.2 des statuts de ce syndicat prévoit les modalités d'élection.

M. le Président du Conseil départemental avait adressé un appel à candidature et déclare avoir reçu les candidatures suivantes :

#### 8 titulaires :

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Anne BOYER
- Mme Christine COURADE
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Didier CUJIVES
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Caroline HONVAULT

#### 2 suppléants :

- Mme Roselyne ARTIGUES
- Mme Sophie LAMANT

M. le Président du Conseil départemental prend acte qu'il n'y a pas de retrait de candidatures, ni de nouvelles candidatures.

En conséquence et conformément à l'article 6.2 des statuts du SMO qui prévoit que "si le nombre total de candidats déclarés, titulaires et suppléants, est égal au nombre total de siège à pourvoir, la liste des candidats déclarés est mise aux voix."

Il est procédé au vote au scrutin public à main levée.

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraille, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

Membres présents ou représentés au moment du vote : 54

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont déclarés élus :

8 titulaires :

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- Mme Anne BOYER
- Mme Christine COURADE
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Didier CUJIVES
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Caroline HONVAULT

2 suppléants :

- Mme Roselyne ARTIGUES
- Mme Sophie LAMANT

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

***Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279851-DE***



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection du 01/07/2021

N°: 279076 / RENOUELEMENT 2021

**Objet : Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Montagne. Election des délégués du Conseil départemental**

**Le Conseil départemental,**

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des délégués, 16 titulaires et 2 suppléants, du Conseil départemental au Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Montagne.

L'article 6.2 des statuts du syndicat mixte prévoit les modalités d'élection.

M. le Président du Conseil départemental avait adressé un appel à candidatures et déclare avoir reçu les candidatures suivantes :

16 titulaires :

- M. Georges MÉRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Didier CUJIVES
- Mme Isabelle HARDY
- M. Patrice RIVAL
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Line MALRIC
- Mme Martine CROQUETTE
- Mme Laurence DEGERS
- M. Victor DENOUVION
- Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS
- Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE
- Mme Sophie LAMANT

2 suppléants :

- Mme Christine COURADE
- Mme Karine BARRIÈRE

M. le Président du Conseil départemental prend acte qu'il n'y a pas de retrait de candidatures ni de nouvelles candidatures.

Il est procédé au vote au scrutin public à main levée.

54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Flouresses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.

Membres présents ou représentés au moment du vote : 54

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont déclarés élus :

16 titulaires :

- M. Georges MÉRIC
- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Didier CUJIVES
- Mme Isabelle HARDY
- M. Patrice RIVAL
- Mme Roselyne ARTIGUES
- M. Loïc GOJARD
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Pascal BOUREAU
- Mme Line MALRIC
- Mme Martine CROQUETTE
- Mme Laurence DEGERS
- M. Victor DENOUVION
- Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS
- Mme Céline LAURENTIES-BARRÈRE
- Mme Sophie LAMANT

2 suppléants :

- Mme Christine COURADE
- Mme Karine BARRIÈRE

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-Imc100000279850-DE**



## Conseil départemental

### Procès-verbal d'élection du 01/07/2021

N°: 279078 / RENOUVELLEMENT 2021

#### **Objet : Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique. Election des délégués du Conseil départemental**

Après le renouvellement de l'Assemblée Départementale, à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à l'élection des délégués, 12 titulaires et 3 suppléants, du Conseil départemental au Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique.

L'article 5.2 des statuts de ce syndicat prévoit les modalités d'élection.

M. le président du Conseil départemental avait adressé un appel à candidature et déclare avoir reçu les candidatures suivantes :

12 titulaires :

- M. Victor DENOUVION
- Mme Annie VIEU
- Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS
- Mme Sandrine FLOUREUSSES
- M. Sébastien VINCINI
- Mme Isabelle HARDY
- M. Didier CUJIVES
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Gilbert HÉBRARD
- Mme Roselyne ARTIGUES
- Mme Karine BARRIÈRE
- M. Marc PÉRÉ

3 suppléants :

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Thierry SUAUD
- Mme Caroline HONVAULT

M. le Président du Conseil départemental prend acte qu'il n'y a pas de retrait de candidatures.

En conséquence et conformément à l'article 5.2 des statuts du Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique qui prévoit que "si le nombre total de candidats déclarés, titulaires et suppléants, est égal au nombre total de siège à pourvoir, la liste des candidats déclarés est mise aux voix."

Il est procédé au vote au scrutin public à main levée.

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

Membres présents ou représentés au moment du vote : 54

Suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont déclarés élus :

12 titulaires :

- M. Victor DENOUVION
- Mme Annie VIEU
- Mme Aude LUMEAU-PRÉCEPTIS
- Mme Sandrine FLOUREUSSES
- M. Sébastien VINCINI
- Mme Isabelle HARDY
- M. Didier CUJIVES
- Mme Sandrine BAYLAC
- M. Gilbert HEBRARD
- Mme Roselyne ARTIGUES
- Mme Karine BARRIERE
- M. Marc PÉRÉ

3 suppléants :

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA
- M. Thierry SUAUD
- Mme Caroline HONVAULT

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

***Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 09/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc100000279852-DE***



## Conseil départemental

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 01/07/2021

N°: 279018 / RENOUVELLEMENT 2021 - 9

**Objet : Création des Commissions internes**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3121-22 ;

**Considérant** le renouvellement de l'Assemblée départementale à la suite des scrutins des 20 et 27 juin 2021 ;

**Vu** le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur sa proposition,

#### **Décide**

Article 1 : de créer les 16 commissions internes telles que présentées ci-dessous :

Patrimoine – Personnel – Routes – Infrastructures – Réseaux - Travaux – Affaires générales

Education – Jeunesses - Sports

Vie associative

Aménagement du territoire – Prospective – Europe – Coopération

Tourisme – Thermalisme – Montagne

Agriculture – Agro-alimentation

Dialogue citoyen – Citoyenneté

Action Sociale

Culture

Transition écologique – Transports et Mobilités douces

Logement social – Habitat

Valeurs de la République – Mémoire

Politique de la Ville – Vie des quartiers

Egalités – Lutte contre les discriminations

Numérique – Innovation

Article 2 : de préciser que les membres de l'Assemblée départementale se répartiront dans les Commissions internes hormis la Commission Finances en veillant à respecter les équilibres politiques de l'Assemblée lors de la prochaine session du 20 juillet.

Article 3 : de créer la Commission des Finances qui sera composée du Président ou de la Présidente de chacune des 16 commissions, de chaque Vice-Président et Vice-Présidente de la Commission permanente, de chaque Président ou Présidente de groupe politique qui sera constitué au sein de l'Assemblée

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

*54 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhé, Duclos, Dumoulin, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hebrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 21/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc100000279914-DE**



## Conseil départemental

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 01/07/2021

N°: 278176 / RENOUVELLEMENT 2021

**Objet : Désignation des représentants du Conseil départemental au sein de commissions et d'organismes divers**

**Le Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** qu'à la suite des élections départementales des 20 et 27 juin 2021, il convient de procéder à la désignation des membres du Conseil départemental pour siéger au sein de commissions et d'organismes extérieurs ;

**Vu** le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

#### **Décide**

Article unique : de procéder aux désignations relevant de la compétence de l'Assemblée Départementale, dans les commissions et organismes divers, tel que détaillé dans les listes annexées à la présente décision.

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.*

*52 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mme Baylac, MM. Boureau, Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, M. Cujives, Mme Degers, MM. Denouvion, De Scorraïlle, Deuilhe, Duclos, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hébrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc, MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, Masella, MM. Méric, Péré (procuration Mme Honvault), Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia (procuration M. Vincini), Vieu, M. Vincini et Mme Volto.*

*2 "Abstentions" : Mme Barrière et M. Dumoulin.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 05/07/2021 - n° AR 031-223100017-20210701-lmc100000279806-DE**

**REPRESENTATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS DES COMMISSIONS  
ET ORGANISMES DIVERS**

---

Liste 1 : Représentations nécessitant une désignation par l'Assemblée Départementale

**AU TITRE DU PATRIMOINE –PERSONNEL -ROUTES – INFRASTRUCTURES – RÉSEAUX –  
TRAVAUX – AFFAIRES GÉNÉRALES**

1. **CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE-GARONNE - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
3 titulaires : Mmes Sandrine Floureusses, Sabine Geil-Gomez, Véronique Volto  
3 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup, Mme Anaïs Saint-Aubain, M. Aurélien Taravella
  
2. **CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS**  
 – **Contractuels :**  
3 titulaires : Mmes Sandrine Baylac, Sabine Geil-Gomez, Véronique Volto  
  
 – **Titulaires :**  
3 titulaires : Mmes Sandrine Baylac, Sabine Geil-Gomez, Véronique Volto
  
3. **COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :**  
2 titulaires : M. Bernard Bagnéris, Mme Sabine Geil-Gomez  
4 suppléants ou suppléantes : Mmes Sandrine Baylac, Martine Croquette, M. Victor Denouvion, Mme Aude Lumeau-Preceptis
  
4. **COMMISSION DEPARTEMENTALE CHARGEE D'ETABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE-ENQUETEUR :**  
1 titulaire : Mme Véronique Volto  
1 suppléant : M. Serge Deuilhé
  
5. **COMITE DE COORDINATION POUR L'HARMONISATION DES POLITIQUES D'AIDES A L'EGARD DES ORGANISATIONS SYNDICALES :**  
1 titulaire : Mme Sabine Geil-Gomez
  
6. **ASSEMBLEES GENERALES DE COPROPRIETES :**  
1 titulaire : M. Julien Klotz  
+ Administratifs : Madame Aspar, Directrice du patrimoine, Madame Belloc, Directrice Adjointe du patrimoine chargée des affaires foncières, Monsieur Benquet, Chef du Service patrimoine Immobilier, Monsieur Pradalier, Romaine Casademont, Sophie Delpech, Stephanie Terrade, référents des cellules immobilier.  
2 suppléants ou suppléantes : Mme Zohra El Kouacheri et M. Jean-Michel Fabre
  
7. **COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE :**  
3 titulaires : M. Victor Denouvion, Mme Marie-Claude Farcy et M. Alain Gabrieli  
+ Administratif : M. Mayeur, Directeur des Routes  
3 suppléant ou suppléantes : Mme Inès Goffre-Pedrosa, M. Didier Laffont, Mme Aude Lumeau-Préceptis

**AU TITRE DE L'ÉDUCATION - JEUNESSES - SPORTS**

**1. CONSEIL ACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE (CAEN) :**

1 titulaire : M. Vincent Gibert

1 suppléant : M. Victor Denouvion

**2. COMMISSION ACADEMIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ETRANGERES :**

2 titulaires : MM. Victor Denouvion et Vincent Gibert

**3. ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU SECOND DEGRE - CONSEILS D'ADMINISTRATION :**

\* **COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL (ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - LOI DU 22 JUILLET 1983) :** 2 titulaires et 2 suppléants ou suppléantes :

**Canton d'Auterive :**

*Commune d'AUTERIVE - Collège Antonin Perbosc :*

2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

2 suppléants ou suppléantes : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol

*Commune de CARBONNE - Collège André Abbal :*

2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

2 suppléants ou suppléantes : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

*Commune de CINTEGABELLE - Collège de Cintegabelle :*

2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

2 suppléants ou suppléantes : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol

*Commune de MONTESQUIEU-VOLVESTRE - Collège Stella Blandy :*

2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

2 suppléants ou suppléantes : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

*Commune de NOE - Collège Nelson Mandela :*

2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Sophie Touzet

**Canton de Bagnères-de Luchon :**

*Commune d'ASPET- Collège Armand Latour :*

2 titulaires : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival

2 suppléants ou suppléantes : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

*Commune de BAGNÈRES-DE-LUCHON - Collège Jean Monnet :*

2 titulaires : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival

2 suppléants ou suppléantes : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

*Commune de SAINT-BÉAT - Collège François Cazes :*

2 titulaires : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival

2 suppléants ou suppléantes : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

*Commune de SALIES-DU-SALAT - Collège Les Trois Vallées :*

2 titulaires : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival

2 suppléants ou suppléantes : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

**Canton de Blagnac :**

*Commune d'AUSSONNE - Collège Germaine Tillion :*

2 titulaires : M. Pascal Boureau et Mme Line Malric

2 suppléants ou suppléantes : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

Commune de **BLAGNAC** :

\* **Collège Henri Guillaumet** :

2 titulaires : M. Pascal Boureau et Mme Line Malric

2 suppléants ou suppléantes : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

\* **Collège Jean Mermoz** :

2 titulaires : M. Pascal Boureau et Mme Line Malric

2 suppléants ou suppléantes : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

**Canton de Castanet-Tolosan** :

Commune de **CASTANET-TOLOSAN** - **Collège Jean Jaurès** :

2 titulaires : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis

2 suppléants ou suppléantes : M. Christophe Lubac et Mme Lauriane Masella

Commune de **SAINT-ORENS DE GAMEVILLE** :

\* **Collège René Cassin** :

2 titulaires : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis

2 suppléants ou suppléantes : M. Christophe Lubac et Mme Lauriane Masella

\* **Collège Jacques Prévert** :

2 titulaires : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis

2 suppléants ou suppléantes : M. Christophe Lubac et Mme Lauriane Masella

**Canton de Castelnest** :

Commune de **AUCAMVILLE** - **Collège Les Violettes** :

2 titulaires : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floueusses

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de **CASTELGINEST** - **Collège Jacques Mauré** :

2 titulaires : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floueusses

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de **FENOUILLET** - **Collège François Mitterrand** :

2 titulaires : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floueusses

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de **GRATENTOUR** - **Collège Claude Cornac** :

2 titulaires : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floueusses

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de **SAINT-JORY** - **Collège Simone Veil** :

2 titulaires : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floueusses

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

**Canton de Cazères** :

Commune de **AURIGNAC** - **Collège Emile Paul Vayssié** :

2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

2 suppléants ou suppléantes : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

Commune de **CAZÈRES** - **Collège Le Plantaurel** :

2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

2 suppléants ou suppléantes : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

Commune de **LHERM** - **Collège Flora Tristan** :

2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet

Commune de **L'ISLE-en-DODON** - **Collège Léon Cazeneuve** :

2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

2 suppléants ou suppléantes : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival

*Commune de LE FOUSSERET - Collège Pierre et Marie Curie :*

2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

2 suppléants ou suppléantes : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini

*Commune de RIEUMES - Collège Robert Roger :*

2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard

2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet

**Canton d'Escalquens :**

*Commune d'AYGUESVIVES - Collège Jean-Paul Laurens :*

2 titulaires : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol

2 suppléants ou suppléantes : M. Gilbert Hébrard et Mme Florence Siorat

*Commune d'ESCALQUENS - Collège d'ESCALQUENS :*

2 titulaires : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol

2 suppléants ou suppléantes : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis

*Commune de NAILLOUX - Collège de Condorcet :*

2 titulaires : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol

2 suppléants ou suppléantes : M. Gilbert Hébrard et Mme Florence Siorat

**Canton de Léquevin :**

*Commune de CADOURS - Collège Joseph Rey :*

2 titulaires : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

2 suppléants ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

*Commune de GRENADE - Collège Grand Selve :*

2 titulaires : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

2 suppléants ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

*Commune de LA SALVETAT SAINT-GILLES - Collège Galilée :*

2 titulaires : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

2 suppléants ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

*Commune de LEGUEVIN - Collège Forain François Verdier :*

2 titulaires : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto

2 suppléants ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

**Canton de Muret :**

*Commune de FROUZINS - Collège Pablo Picasso :*

2 titulaires : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet

2 suppléants ou suppléantes : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc

*Commune de MURET :*

\* **Collège Bétance :**

2 titulaires : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet

2 suppléants ou suppléantes : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc

\* **Collège Louisa Paulin :**

2 titulaires : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet

2 suppléants ou suppléantes : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc

**Canton de Pechbonnieu :**

*Commune de MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE - Collège Georges Brassens :*

2 titulaires : M. Didier Cujives et Mme Sabine Geil-Gomez

2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denuvion et Mme Sandrine Flouresses

**Commune de PECHBONNIEU - Collège Jean Dieuzaide :**2 titulaires : M. Didier Cujives et Mme Sabine Geil-Gomez2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Flouresses**Commune de VERFEIL - Collège Jean Gay :**2 titulaires : M. Didier Cujives et Mme Sabine Geil-Gomez2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Flouresses**Canton de Plaisance-du-Touch :****Commune de FONSORBES - Collège Cantelauze :**2 titulaires : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Commune de FONTENILLES - Collège Irène Joliot-Curie :**2 titulaires : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Commune de PLAISANCE-DU-TOUCH - Collège Jules Verne :**2 titulaires : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Commune de SAINT-LYS - Collège Léo Ferré :**2 titulaires : M. Serge Deuilhé et Mme Marie-Claude Leclerc2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Canton de Portet-sur-Garonne :****Commune de LABARTHE-SUR-LEZE - Collège Pierre Mendès-France :**2 titulaires : M. Thierry Suaud et Mme Annie Vieu2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Commune de PINS-JUSTARET - Collège Daniel Sorano :**2 titulaires : M. Thierry Suaud et Mme Annie Vieu2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Commune de PORTET-SUR-GARONNE - Collège Jules Vallès :**2 titulaires : M. Thierry Suaud et Mme Annie Vieu2 suppléants ou suppléantes : M. Jérôme Bouteloup et Mme Sophie Touzet**Commune de LE VERNET - Collège Marcel Doret :**2 titulaires : M. Thierry Suaud et Mme Annie Vieu2 suppléant ou suppléantes : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini**Canton de Revel :****Commune de CARAMAN - Collège François Mitterrand :**2 titulaires : M. Gilbert Hébrard et Mme Florence Siorat2 suppléants ou suppléantes : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol**Commune de REVEL - Collège Vincent Auriol :**2 titulaires : M. Gilbert Hébrard et Mme Florence Siorat2 suppléants ou suppléantes : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol**Commune de SAINT-PIERRE DE LAGES - Collège Les Roussillous :**2 titulaires : M. Gilbert Hébrard et Mme Florence Siorat2 suppléants ou suppléantes : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol**Commune de VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS- Collège Jules Ferry :**2 titulaires : M. Gilbert Hébrard et Mme Florence Siorat2 suppléants ou suppléantes : M. Georges Méric et Mme Emilienne Poumirol

**Canton de Saint-Gaudens :**Commune de BOULOGNE-SUR-GESSE - **Collège Charles SURAN :**2 titulaires : M. Jean-Yves Duclos et Mme Céline Laurenties Barrère2 suppléants ou suppléantes : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice RivalCommune de MONTREJEAU - **Collège Bertrand Laralde :**2 titulaires : M. Jean-Yves Duclos et Mme Céline Laurenties Barrère2 suppléants ou suppléantes : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival

Commune de SAINT-GAUDENS :

**\* Collège Didier Daurat :**2 titulaires : M. Jean-Yves Duclos et Mme Céline Laurenties Barrère2 suppléants ou suppléantes : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival**\* Collège Leclerc :**2 titulaires : M. Jean-Yves Duclos et Mme Céline Laurenties Barrère2 suppléants ou suppléantes : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival**Canton de Toulouse I :**

Commune de TOULOUSE :

**\* Collège Clémence Isaure :**2 titulaires : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz2 suppléants ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion**\* Collège George Sand :**2 titulaires : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz2 suppléants ou suppléantes : Mme Christine Courade et M. Jean-Michel Fabre**\* Collège Lamartine :**2 titulaires : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz2 suppléants ou suppléantes : Mme Christine Courade et M. Jean-Michel Fabre**Canton de Toulouse II :**

Commune de TOULOUSE :

**\* Collège Claude Nougaro :**2 titulaires : Mme Christine Courade et M. Jean-Michel Fabre2 suppléants ou suppléantes : Mme Anne Boyer et M. Alain Gabrieli**\* Collège Ponts Jumeaux :**2 titulaires : Mme Christine Courade et M. Jean-Michel Fabre2 suppléants ou suppléantes : Mme Anne Boyer et M. Alain Gabrieli**Canton de Toulouse III :**

Commune de TOULOUSE :

**\* Collège Les Chalets :**2 titulaires : Mme Anne Boyer et M. Alain Gabrieli2 suppléants ou suppléantes : Mme Christine Courade et M. Jean-Michel Fabre**\* Collège Pierre de Fermat :**2 titulaires : Mme Anne Boyer et M. Alain Gabrieli2 suppléants ou suppléantes : Mme Christine Courade et M. Jean-Michel Fabre**Canton de Toulouse IV :**

Commune de TOULOUSE :

**\* Collège Marcelin Berthelot :**2 titulaires : Mme Inès Goffre-Pedrosa et M. Aurélien Taravella2 suppléants ou suppléantes : M. Mourad Fellah et Mme Anaïs Saint-Aubain

\* **Collège Michelet :**

2 titulaires : Mme Inès Goffre Pedrosa et M. Aurélien Taravella

2 suppléants ou suppléantes : M. Mourad Fellah et Mme Anaïs Saint-Aubain

\* **Collège Emile Zola :**

2 titulaires : Mme Inès Goffre Pedrosa et M. Aurélien Taravella

2 suppléants ou suppléantes : M. Mourad Fellah et Mme Anaïs Saint-Aubain

**Canton de Toulouse V :**

Commune de TOULOUSE :

\* **Collège Bellevue :**

2 titulaires : M. Mourad Fellah et Mme Anaïs Saint-Aubain

2 suppléants ou suppléantes : Mme Inès Goffre-Pedrosa et M. Aurélien Taravella

\* **Collège Jean Moulin :**

2 titulaires : M. Mourad Fellah et Mme Anaïs Saint-Aubain

2 suppléants ou suppléantes : Mme Inès Goffre-Pedrosa et M. Aurélien Taravella

**Canton de Toulouse VI :**

Commune de TOULOUSE :

\* **Collège Bellefontaine :**

2 titulaires : Mme Zohra El Kouacheri et M. Jean-Louis Llorca

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz

\* **Collège Maurice Bécane :**

2 titulaires : Mme Zohra El Kouacheri et M. Jean-Louis Llorca

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz

\* **Collège Stendhal :**

2 titulaires : Mme Zohra El Kouacheri et M. Jean-Louis Llorca

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz

\* **Collège Nicolas Vauquelin :**

2 titulaires : Mme Zohra El Kouacheri et M. Jean-Louis Llorca

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz

\* **Collège Raymond Badiou :**

2 titulaires : Mme Zohra El Kouacheri et M. Jean-Louis Llorca

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Klotz

**Canton de Toulouse VII :**

Commune de COLOMIERS :

\* **Collège Jean Jaurès :**

2 titulaires : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier

\* **Collège Voltaire :**

2 titulaires : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier

\* **Collège Léon Blum :**

2 titulaires : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier

\* **Collège Victor Hugo :**

2 titulaires : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier

Commune de PIBRAC :

\* **Collège Bois de la Barthe :**

2 titulaires : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier

**Canton de Toulouse VIII :**

Commune de LAUNAGUET : **Collège Camille Claudel :**

2 titulaires : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floureusses

Commune de TOULOUSE :

\* **Collège Hubertine Auclert**

2 titulaires : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floureusses

\* **Collège Henri de Toulouse-Lautrec :**

2 titulaires : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floureusses

\* **Collège Rosa Parks :**

2 titulaires : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floureusses

**Canton de Toulouse IX :**

Commune de L'UNION : **Collège Georges Chaumeton :**

2 titulaires : Mme Caroline Honvault et M. Marc Péré

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de SAINT-JEAN : **Collège Romain Rolland :**

2 titulaires : Mme Caroline Honvault et M. Marc Péré

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de TOULOUSE :

\* **Collège Jolimont :**

2 titulaires : Mme Caroline Honvault et M. Marc Péré

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

\* **Collège Marengo :**

2 titulaires : Mme Caroline Honvault et M. Marc Péré

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

**Canton de Toulouse X :**

Commune de BALMA : **Collège Jean Rostand :**

2 titulaires : M. Jean-Baptiste De Scorraïlle et Mme Sophie Lamant

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de MONTRABE - **Collège Paul Cézanne :**

2 titulaires : M. Jean-Baptiste De Scorraïlle et Mme Sophie Lamant

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de QUINT-FONSEGRIVES - **Collège Elisabeth Badinter :**

2 titulaires : M. Jean-Baptiste De Scorraïlle et Mme Sophie Lamant

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

Commune de TOULOUSE :

**Collège Jean-Pierre Vernant :**

2 titulaires : M. Jean-Baptiste De Scorraïlle et Mme Sophie Lamant

2 suppléants ou suppléantes : Mme Marie-Claude Farcy et M. Vincent Gibert

**Canton de Toulouse XI :***Commune de RAMONVILLE SAINT-AGNE :***Collège André Malraux :**2 titulaires : M. Christophe Lubac et Mme Lauriane Masella2 suppléants ou suppléantes : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis*Commune de TOULOUSE :***Collège Anatole France :**2 titulaires : M. Christophe Lubac et Mme Lauriane Masella2 suppléants ou suppléantes : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis**Canton de Tournefeuille :***Commune de CUGNAUX : Collège Montesquieu :*2 titulaires : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier2 suppléants ou suppléantes : M. Thierry Saud et Mme Annie Vieu*Commune de TOURNEFEUILLE :***\* Collège Pierre Labitrie :**2 titulaires : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier2 suppléant ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion**\* Collège Léonard de Vinci :**2 titulaires : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier2 suppléant ou suppléantes : Mme Laurence Degers et M. Arnaud Simion*Commune de VILLENEUVE-TOLOSANE - Collège Jacqueline Auriol :*2 titulaires : Mme Martine Croquette et M. Dominique Fouchier2 suppléants ou suppléantes : M. Thierry Saud et Mme Annie Vieu**Canton de Villemur-sur-Tarn :***Commune de BESSIÈRES - Collège Adrienne Bolland :*2 titulaires : Mme Karine Barrière et M. Jean-Marc Dumoulin2 suppléants ou suppléantes : M. Didier Cujives et Mme Sabine Geil-Gomez*Commune de FRONTON - Collège Alain Savary :*2 titulaires : Mme Karine Barrière et M. Jean-Marc Dumoulin2 suppléants ou suppléantes : M. Victor Denouvion et Mme Sandrine Floureusses*Commune de VILLEMUR-SUR-TARN - Collège Albert Camus :*2 titulaires : Mme Karine Barrière et M. Jean-Marc Dumoulin2 suppléants ou suppléantes : M. Didier Cujives et Mme Sabine Geil-Gomez**\* ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE. COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - CONSEILS D'ADMINISTRATION : 1 titulaire****Canton de Blagnac :***Commune de BLAGNAC - Collège Le Ferradou :*1 titulaire : Mme Line Malric*Commune de SEILH - Collège L'Annonciation :*1 titulaire : M. Pascal Boureau**Canton de Castelginest :***Commune de SAINT-JORY - Collège Sainte-Geneviève : 1 titulaire : M. Victor Denouvion***Canton de Muret :***Commune de MURET - Collège Joseph Niel : 1 titulaire : M. Jérôme Bouteloup*

**Canton de Revel :**

*Commune de REVEL - Collège La providence : 1 titulaire : M. Gilbert Hébrard*

**Canton de Saint-Gaudens :**

*Commune de SAINT-GAUDENS - Collège Sainte-Thérèse : 1 titulaire : Mme Céline Laurenties Barrère*

**Canton de Toulouse I :**

*Commune de TOULOUSE :*

**Collège Saint-Nicolas - Saint-Cyprien : 1 titulaire : Mme Isabelle Hardy**

**Collège Emilie de Rodat : 1 titulaire : M. Julien Klotz**

**Canton de Toulouse II :**

*Commune de TOULOUSE - Collège Sainte-Famille des Minimes : 1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre*

**Canton de Toulouse III :**

*Commune de TOULOUSE :*

**Collège Saint-Louis : 1 titulaire : M. Alain Gabrieli**

**Collège Sainte-Marie de Nevers : 1 titulaire : Mme Anne Boyer**

**Collège Ohr torah : 1 titulaire : M. Alain Gabrieli**

**Canton de Toulouse IV :**

*Commune de TOULOUSE :*

**Collège Le Caousou : 1 titulaire : M. Aurélien Taravella**

**Collège Saint-Thomas d'Aquin : 1 titulaire : Mme Inès Goffre-Pedrosa**

**Canton de Toulouse V :**

*Commune de TOULOUSE - Collège La Prairie : 1 titulaire : M. Mourad Fellah*

**Canton de Toulouse VII :**

*Commune de PIBRAC - Collège La Salle : 1 titulaire : Mme Laurence Degers*

*Commune de COLOMIERS - Collège Sainte-Thérèse : 1 titulaire : M. Arnaud Simion*

*Commune de TOULOUSE – Collegi Calendreta del país Tolzan : 1 titulaire : M. Arnaud Simion*

**Canton de Toulouse IX :**

*Commune de TOULOUSE - Collège Sainte-Marie des Ursulines : 1 titulaire : Mme Caroline Honvault*

**Canton de Toulouse X :**

*Commune de TOULOUSE - Collège Saint-Joseph : 1 titulaire : M. Jean-Baptiste De Scorraille*

**Canton de Toulouse XI :**

*Commune de TOULOUSE - Collège Montalembert – Les Maristes : 1 titulaire : Mme Lauriane Masella*

#### **4. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE (EPLEFA) - CONSEILS D'ADMINISTRATION : 1 titulaire et 1 suppléant ou suppléante**

**LYCEE AGRICOLE DE TOULOUSE-AUZEVILLE :**

1 titulaire : M. Bernard Bagnéris

1 suppléant ou suppléante : Madame Aude Lumeau-Préceptis

**EPLEFA D'ONDES :**

1 titulaire : Mme Véronique Volto

1 suppléant ou suppléante : M. Didier Laffont

**LEPA DE SAINT-GAUDENS :**1 titulaire : M. Jean-Yves Duclos1 suppléant ou suppléante : Mme Céline Laurenties Barrère**5. ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRONOMIQUE (ENFA) DE TOULOUSE - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**1 titulaire : M. Bernard Bagnéris1 suppléant ou suppléante : Mme Aude Lumeau-Préceptis**6. INSTITUT DE LA PROMOTION SUPERIEURE DU TRAVAIL (IPST) - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**1 titulaire : Mme Isabelle Hardy**7. OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE (OCCE) :**1 titulaire : M. Victor Denouvion**8. CENTRES D'ANIMATION ET DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUES (CADP) - CONSEILS DE GESTION :****\* RIEUX-VOLVESTRE :**1 titulaire : Mme Maryse Vezat-Baronia1 suppléant ou suppléante : M. Sébastien Vincini**\* SAINT-GAUDENS :**1 titulaire : M. Jean-Yves Duclos1 suppléant ou suppléante : Mme Céline Laurenties Barrère**\* VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS :**1 titulaire : Mme Florence Siorat1 suppléant ou suppléante : M. Gilbert Hébrard**9. UNIVERSITE TOULOUSE I CAPITOLE :****\*Conseil d'Administration :**1 titulaire : M. Vincent Gibert1 suppléant : M. Victor Denouvion**\*Conseil de l'UFR d'Administration et de Communication :**1 titulaire : M. Vincent Gibert1 suppléant : M. Victor Denouvion**\*Toulouse School of management - Conseil d'Administration :**1 titulaire : M. Vincent Gibert1 suppléant : M. Victor Denouvion**10. UNIVERSITE PAUL SABATIER - FACULTE DE MEDECINE DE TOULOUSE-RANGUEIL – CONSEIL :**1 titulaire : Mme Emilienne Poumirol**11. INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES (INSA) :****\*Conseil d'administration**1 titulaire : M. Sébastien Vincini1 suppléante : Mme Anaïs Saint-Aubain**\*Conseil scientifique**1 titulaire : M. Sébastien Vincini1 suppléante : Mme Anaïs Saint-Aubain

**12. INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE BLAGNAC – CONSEIL :**

1 titulaire : Mme Christine Courade

1 suppléante : Mme Line Malric

**13. INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE (INPT) :**

**\*Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques (ENSIACET) :**

1 titulaire : M. Sébastien Vincini

**\*Conseil de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse (ENSEEIH) :**

1 titulaire : M. Sébastien Vincini

**14. CONFERENCE REGIONALE DU SPORT DE LA REGION OCCITANIE - COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :**

1 titulaire : Mme Line Malric

1 suppléant : M. Mourad Fellah

**AU TITRE DE LA VIE ASSOCIATIVE**

**1. COLLECTIF JOB**

1 titulaire : Mme Christine Courade

**AU TITRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PROSPECTIVE, EUROPE, COOPÉRATION**

**1. PARLEMENT DE LA MER**

1 titulaire : M. Didier Cujives

1 suppléante : Mme Sandrine Flouresses

**2. ASSOCIATION OCCITANIE EUROPE**

1 titulaire : M. Didier Cujives

**3. PROGRAMME OPERATIONNEL DE COOPERATION TERRITORIALE ESPAGNE - FRANCE - ANDORRE 2014-2020 - POCTEFA INTERREG V A - COMITE DE SUIVI ET COMITE DE PROGRAMMATION**

1 titulaire : M. Didier Cujives

1 suppléante : Mme Sandrine Flouresses

**4. ENTENTE POUR LE CANAL DU MIDI**

1 titulaire Mme Emilienne Poumirol

**5. COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PRESENCE POSTALE TERRITORIALE (CDPPT) :**

2 titulaires : M. Loïc Gojard et Mme Maryse Vezat-Baronia

2 suppléants ou suppléantes : M. Didier Laffont et Mme Emilienne Poumirol

**6. SOCIETE PUBLIQUE LOCALE HAUTE-GARONNE DEVELOPPEMENT :**

10 titulaires : Mmes Roselyne Artigues, Martine Croquette, M. Didier Cujives, Mme Sandrine Flouresses, M. Loïc Gojard, Mme Isabelle Hardy, M. Georges Méric, Mme Emilienne Poumirol, M. Aurélien Taravella et Mme Maryse Vezat-Baronia

**7. CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE LA HAUTE-GARONNE :**

6 titulaires *représentants des collectivités territoriales dont des élus municipaux* : Mme Laurence Degers, MM. Victor Denouvion, Julien Klotz, Mmes Florence Siorat, Maryse Vezat-Baronia et Véronique Volto

6 suppléants ou suppléantes : Mme Inès Goffre Pedrosa, M. Loïc Gojard, Mme Isabelle Hardy, Mme Anaïs Saint-Aubain, MM. Arnaud Simion et Aurélien Taravella

**AU TITRE DE L'ÉCONOMIE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

1. **MARCHE D'INTERET NATIONAL DE TOULOUSE METROPOLE**  
*1 titulaire* : M. Bernard Bagnéris
  
2. **ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES**  
*1 titulaire* : Mme Sandrine Baylac
  
3. **COMITE DE PILOTAGE DU SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**  
*1 titulaire* : Mme Isabelle Hardy  
*1 suppléante* : Mme Sandrine Baylac
  
4. **COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ADAPTATION DU COMMERCE RURAL**  
*4 titulaires* : M. Bernard Bagnéris, Mmes Sandrine Baylac, Laurence Degers et Isabelle Hardy  
*4 suppléants ou suppléantes* : MM. Jérôme Bouteloup, Loïc Gojard, Mmes Aude Lumeau-Preceptis, Maryse Vezat-Baronia
  
5. **COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION**  
*1 titulaire* : Mme Isabelle Hardy  
*1 suppléante* : Mme Sandrine Baylac
  
6. **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE**  
*1 titulaire* : Mme Isabelle Hardy
  
7. **SYNDICAT MIXTE EUROCENTRE – CONSEIL SYNDICAL**  
*3 titulaires* : M. Didier Cujives, Mme Isabelle Hardy et M. Georges Méric  
*3 suppléants ou suppléantes* : M. Victor Denouvion, Mmes Sandrine Floureusses et Sabine Geil-Gomez
  
8. **ASSOCIATION TOULOUSE METROPOLE EMPLOI**  
*1 titulaire* : Mme Isabelle Hardy  
*1 suppléante* : Mme Christine Courade
  
9. **RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
*1 titulaire* : Mme Isabelle Hardy
  
10. **SYNDICAT MIXTE LES PORTES DU TARN – CONSEIL SYNDICAL**  
*3 titulaires* : M. Didier Cujives, Mme Isabelle Hardy et M. Georges Méric  
*3 suppléant ou suppléantes* : M. Victor Denouvion, Mmes Sandrine Floureusses et Sabine Geil-Gomez

**AU TITRE DU TOURISME, THERMALISME, MONTAGNE**

1. **AGENCE DE COOPERATION INTERREGIONALE ET RESEAU - CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE :**  
*1 titulaire* : M. Didier Cujives
  
2. **CLUB ALPIN FRANÇAIS DE TOULOUSE (CAFT) - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
*1 titulaire* : M. Didier Cujives
  
3. **SYNDICAT MIXTE DES AGUDES**  
*6 titulaires* : Mme Roselyne Artigues, MM. Pascal Boureau, Didier Cujives, Georges Méric, Patrice Rival et Mme Maryse Vezat-Baronia
  
4. **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES TABLES ET AUBERGES DE FRANCE HAUTE-GARONNE**  
*2 titulaires* : M. Didier Cujives et Mme Anaïs Saint-Aubain
  
5. **COMITE DE MASSIF DES PYRENEES**  
*2 titulaires* : Mme Roselyne Artigues et M. Didier Cujives
  
6. **AGENCE DES PYRENEES**  
*2 titulaires* : Mme Roselyne Artigues et M. Didier Cujives
  
7. **COMITE D'ITINERAIRE « CANAL DES DEUX MERS A VELO » :**  
*2 titulaires* : MM. Didier Cujives et Julien Klotz

**AU TITRE DE L'AGRICULTURE - AGROALIMENTAIRE**

1. **GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE LA HAUTE-GARONNE (GDS 31) – ASSEMBLEE GENERALE ET COLLEGE 2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : M. Bernard Bagnéris
  
2. **ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre  
1 suppléante : Mme Laurence Degers
  
3. **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ADASEA) DE LA HAUTE-GARONNE :**  
**\* Assemblée Générale :**  
3 titulaires : MM. Bernard Bagnéris, Loïc Gojard et Didier Laffont  
  
**\* Conseil d'Administration :**  
2 titulaires choisis parmi les 3 titulaires désignés à l'Assemblée Générale : MM. Bernard Bagnéris et Loïc Gojard
  
4. **ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER COMMUNE DE LARRA :**  
1 titulaire : Mme Véronique Volto
  
5. **SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET ETABLISSEMENT RURAL (SAFER) OCCITANIE :**  
1 administrateur : M. Bernard Bagnéris
  
6. **ASSOCIATION AGRILocal.FR :**  
1 titulaire : M. Bernard Bagnéris
  
7. **COMITE D'ORIENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS FRAGILISES**  
1 titulaire : M. Loïc Gojard  
1 suppléant : M. Bernard Bagnéris
  
8. **COMMISSION REGIONALE INSTALLATION TRANSMISSION OCCITANIE :**  
1 titulaire : M. Bernard Bagnéris
  
9. **SCIC LES JARDINS DU COCAGNE : JARDIN DU VOLVESTRE :**  
1 titulaire : Mme Maryse Vezat-Baronia
  
10. **SCIC LES JARDINS DU COCAGNE : JARDIN DU COMMINGES :**  
1 titulaire : M. Loïc Gojard
  
11. **SCIC LES JARDINS DU COCAGNE : JARDIN DU GIROU :**  
1 titulaire : M. Didier Cujives
  
12. **SCIC LES JARDINS DU RICOTIER**  
1 titulaire : Mme Sandrine Floureusses

**AU TITRE DU DIALOGUE CITOYEN - CITOYENNETÉ**

**1. COMMISSION CHARGÉE D'ÉTABLIR LA LISTE DU JURY D'ASSISES :**

5 titulaires : Mme Sandrine Floureusses, M. Jean-Louis Llorca, Mmes Aude Lumeau-Preceptis, Lauriane Masella, M. Aurélien Taravella

**AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE**

1. **OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE DECENTRALISEE (ODAS) - ASSEMBLEE GENERALE :**  
1 titulaire : M. Arnaud Simion
  
2. **OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (ONPE) - ASSEMBLEE GENERALE - (anciennement GIP Enfance en Danger-Observatoire National de l'Enfance en Danger) :**  
1 titulaire : Mme Annie Vieu
  
3. **COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AIDE MEDICALE URGENTE, DE LA PERMANENCE DES SOINS ET DES TRANSPORTS SANITAIRES :**  
1 titulaire : Mme Emilienne Poumirol
  
4. **ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD) - CONSEILS D'ADMINISTRATION :**
  - \* EHPAD "La Prade" à Rieumes : 2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard
  - \* EHPAD "Les Fontenelles" à Ramonville-Saint-Agne : 2 titulaires : Mmes Aude Lumeau-Preceptis et Lauriane Masella
  - \* EHPAD "Le Parc" à Montech : 1 titulaire : M. Didier Laffont
  - \* EHPAD "Elvire Gay" à Boulogne-sur-Gesse : 2 titulaires : M. Jean-Yves Duclos et Mme Céline Laurenties Barrère
  - \* EHPAD "Augustin Labouilhe" à Saint-Orens-de-Gameville : 2 titulaires : M. Bernard Bagnéris et Mme Aude Lumeau-Preceptis
  - \* EHPAD "Jallier" à Carbonne : 2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini
  - \* EHPAD "Saint-Jacques" à Villemur-sur-Tarn : 2 titulaires : Mme Karine Barrière et M. Jean-Marc Dumoulin
  - \* EHPAD "Jeanne Penent" à Cazères : 2 titulaires : Mme sandrine Baylac et M. Loïc Gojard
  - \* EHPAD "Saint-Joseph" à Fronton : 2 titulaires : Mme Karine Barrière et M. Jean-Marc Dumoulin
  - \* EHPAD "Saint-Jacques" à Grenade-sur-Garonne : 2 titulaires : M. Didier Laffont et Mme Véronique Volto
  - \* EHPAD "Faux-Bourg Saint-Adrien" à L'Isle-en-Dodon : 2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Loïc Gojard
  - \* EHPAD "Marius Prud-hom" à Auterive : 2 titulaires : Mme Maryse Vezat-Baronia et M. Sébastien Vincini
  - \* EHPAD Général Paul Oddo à Barbazan : 2 titulaires : Mme Roselyne Artigues et M. Patrice Rival
  
5. **CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : Mme Véronique Volto
  
6. **ASSOCIATION ERASME (ELAN REGIONAL POUR L'ACTION SOLIDAIRE ET LES METIERS EDUCATIFS)- TITULAIRE ASSOCIE DES CEMEA :**
  - \* **Assemblée générale :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli
  
  - \* **Conseil technique et pédagogique du Centre régional de formation aux métiers du social :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli
  
7. **ASSOCIATION DES TERRITOIRES POUR DES SOLUTIONS SOLIDAIRES :**  
1 titulaire : M. Georges Méric  
1 suppléant : M. Sébastien Vincini

- 8. INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL HENRI DINGUIRARD :**  
5 titulaires : Mmes Zohra El Kouacheri, Marie-Claude Farcy, MM. Alain Gabrieli, Arnaud Simion et Mme Annie Vieu
- 9. CENTRE D'EDUCATION SPECIALISEE POUR DYSPHASIQUES ET DEFICIENTS AUDITIFS PAULIN ANDRIEU :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli
- 10. CENTRE D'EDUCATION SPECIALISEE POUR DEFICIENTS VISUELS - INSTITUT DES JEUNES AVEUGLES :**  
2 titulaires : MM. Alain Gabrieli et Aurélien Taravella
- 11. ASSOCIATION LES JEUNES HANDICAPES – CHATEAU DE LAHAGE (2 EME COLLEGE) :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli
- 12. CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ETAT :**  
2 titulaires : M. Vincent Gibert et Mme Annie Vieu
- 13. COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION, LE PROXENETISME ET LA TRAITE DES ETRES HUMAINS AUX FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE :**  
1 titulaire : Mme Marie-Claude Farcy  
1 suppléante : Mme Lauriane Masella
- 14. CENTRE DE REEDUCATION DES INVALIDES CIVILS (CRIC) :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli
- 15. CONFERENCE REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli  
2 suppléants ou suppléantes : Mme Christine Courade et M. Arnaud Simion
- 16. ASSOCIATION AIDE AUX MERES, AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES A DOMICILE - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : Mme Annie Vieu
- 17. CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION ET DE LUTTE CONTRE LA DROGUE, LES DERIVES SECTAIRES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :**  
6 titulaires : Mmes Marie-Claude Farcy, Sandrine Floureusses, M. Vincent Gibert, Mme Inès Goffre-Pedrosa, MM. Jean-Louis Llorca et Christophe Lubac
- 18. ASSOCIATION POUR L'ACCUEIL ET L'HEBERGEMENT DES FAMILLES D'HOSPITALISES « LE LAURIER ROSE » - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : M. Alain Gabrieli
- 19. ASSOCIATION DE GESTION D'ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES ATTEINTES DE SCLEROSE EN PLAQUES (AGESEP 31) :**  
1 titulaire : M. Sébastien Vincini
- 20. CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE (CTS) DU TERRITOIRE DE DEMOCRATIE SANITAIRE DE LA HAUTE-GARONNE :**  
1 titulaire : M. Sébastien Vincini  
1 suppléant : M. Alain Gabrieli

**AU TITRE DE LA CULTURE**

1. **ASSOCIATION PRONOMADES – COMITE D'ORIENTATION :**  
**1 titulaire : Mme Anne Boyer**

**AU TITRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE – TRANSPORTS ET MOBILITES DOUCES**

1. **COMMISSION DE REPARTITION DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE :**  
1 titulaire : M. Gilbert Hébrard
  
2. **RESERVES NATURELLES REGIONALES - COMITES CONSULTATIFS DE GESTION :**  
\***PLAN D'EAU DE LA THESAUQUE**  
1 titulaire : M. Gilbert Hébrard  
  
\***LAC LAMARTINE DE ROQUES-SUR-GARONNE :**  
1 titulaire : M. Thierry Suaud  
  
\***CONFLUENCE GARONNE ARIEGE :**  
1 titulaire : M. Thierry Suaud
  
3. **INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE POUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'OUVRAGES DE PRODUCTION D'EAU BRUTE (IICEOPEB) EN ARIEGE ET EN HAUTE-GARONNE (RETENUE COLLINAIRE SUR L'ARIZE) – CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
4 titulaires : MM. Pascal Boureau, Jean-Michel Fabre, Loïc Gojard et Gilbert Hébrard
  
4. **INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT DU BARRAGE DE MONTBEL - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
3 titulaires : MM. Pascal Boureau, Jean-Michel Fabre et Gilbert Hébrard
  
5. **SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE (SMEAG) - COMITE SYNDICAL :**  
2 titulaires : MM. Jean-Michel Fabre et Thierry Suaud
  
6. **COMITE DE BASSIN "ADOUR-GARONNE" :**  
1 titulaire : M. Sébastien Vincini
  
7. **COMITE DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU DU TARN (CGRE) :**  
1 titulaire : Jean-Michel Fabre
  
8. **ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE LA HAUTE-GARONNE (COFOR31) :**  
1 titulaire : M. Loïc Gojard
  
9. **SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE "PYRENEES SERVICES PUBLICS" - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
4 titulaires : Mme Roselyne Artigues, MM. Jean-Michel Fabre, Gilbert Hébrard et Pascal Boureau
  
10. **SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE-RESEAU 31 :**  
10 titulaires : M. Pascal Boureau, Mmes Martine Croquette, Laurence Degers, MM. Serge Deuilhé, Jean-Michel Fabre, Mme Sandrine Floureusses, MM. Loïc Gojard, Julien Klotz et Patrice Rival et M. Jean-Yves Duclos
  
11. **SOCIETE DE LA MOBILITE DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN (SMAT) :**  
\***CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
2 titulaires : M. Pascal Boureau et Mme Martine Croquette

**\*ASSEMBLEES GENERALES DES ACTIONNAIRES :**

2 titulaires : M. Pascal Boureau et Mme Martine Croquette

**12. GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART) - ASSEMBLEE GENERALE :**

1 titulaire : Mme Martine Croquette

1 suppléant : M. Pascal Boureau

**13. COMMISSIONS CONSULTATIVES DE L'ENVIRONNEMENT AUPRES DES AEROPORTS :**

**\* AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC :**

2 titulaires : MM. Pascal Boureau et Julien Klotz seront titulaires aussi de la **Commission consultative d'aide aux riverains**

2 suppléants : MM. Jean-Michel Fabre et Thierry Suaud

**\* AEROPORT DE TOULOUSE-FRANCAZAL :**

1 titulaire : Mme Martine Croquette

1 suppléant : M. Pascal Boureau

**\* AERODROME DE TOULOUSE-LASBORDES :**

1 titulaire : Mme Lauriane Masella

1 suppléant : M. Aurélien Taravella

**\* AERODROME DE MURET-LHERM :**

1 titulaire : Mme Sophie Touzet

1 suppléant : M. Jérôme Bouteloup

**14. SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE CLARAC - COMITE SYNDICAL :**

8 titulaires : Mmes Roselyne Artigues, Sandrine Baylac, MM. Pascal Bourreau, Didier Cujives, Serge Deuilhé, Loïc Gojard, Patrice Rival, Mme Vezat-Baronia

**15. COMITE DE PILOTAGE DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS (PDU) :**

1 titulaire : Mme Martine Croquette

1 suppléant : M. Pascal Boureau

**16. ASSOCIATION EUROSUD TEAM :**

1 titulaire : Mme Martine Croquette

1 suppléant : M. Pascal Boureau

**17. COMMISSION CONSULTATIVE ECONOMIQUE DE L'AERODROME DE TOULOUSE-BLAGNAC :**

2 titulaires : M. Pascal Boureau et Mme Martine Croquette

2 suppléantes : Mmes Isabelle Hardy et Line Malric

**18. REGIE DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE LA HAUTE-GARONNE- CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

9 titulaires : MM. Bernard Bagnéris, Pascal Boureau, Mme Martine Croquette, MM. Alain Gabrieli, Gilbert Hébrard, Julien Klotz, Mme Marie-Claude Leclerc, M. Jean-Louis Llorca, Mme Anaïs Saint-Aubain

+ Personnalités qualifiées: MM. Stéphane Merceron, Carlos Morais, Stéphane Pouget, Alain Berthoumieux, Mme Béatrice Huyn.

**19. ASSOCIATION POUR LA CREATION DU PARC NATUREL REGIONAL COMMINGES BAROUSSE PYRENEES**

3 titulaires : Mme Roselyne Artigues et MM. Georges Méric et Patrice Rival

**20. SYNDICAT MIXTE OUVERT HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT :**

15 titulaires : M. Pascal Boureau, Mmes Martine Croquette, Laurence Degers, MM. Victor Denouvion, Jean-Michel Fabre, Mme Sandrine Flouresses, MM. Alain Gabrieli, Vincent Gibert, Mme Inès Goffre-Pedrosa, MM. Didier Laffont, Christophe Lubac, Mmes Lauriane Masella, Anaïs Saint-Aubain, Laurence Siorat, M. Aurélien Taravella

**21. ASSOCIATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES PARTENAIRES POUR LA GESTION DES DECHETS, DES RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID, DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (ASSOCIATION AMORCE) :**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

1 suppléant : M. Pascal Boureau

**22. CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES :**

2 titulaires : MM. Pascal Boureau et Jean-Michel Fabre

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Kotz

**23. COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (CODENAPS)**❖ **FORMATION DITE « DES CARRIERES »**

2 titulaires : MM. Pascal Boureau et Jean-Michel Fabre

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Kotz

❖ **FORMATION DITE « DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE »**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

1 suppléant : M. Jean-Michel Fabre

❖ **FORMATION DITE « DE LA NATURE »**

2 titulaires : MM. Pascal Boureau et Jean-Michel Fabre

2 suppléants ou suppléantes : Mme Isabelle Hardy et M. Julien Kotz

❖ **FORMATION DITE « DE LA PUBLICITE »**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

1 suppléant : M. Jean-Michel Fabre

❖ **FORMATION DITE « DES SITES ET DES PAYSAGES »**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

1 suppléant : M. Jean-Michel Fabre

❖ **FORMATION DITE « DES UNITES TOURISTIQUES NOUVELLES »**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

1 suppléant : M. Jean-Michel Fabre

**24. PLAN DE GESTION DES ETIAGES (PGE) TARN :**

1 titulaire : M. Gilbert Hébrard

**25. ASSOCIATION DE GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU DES BASSINS GARONNE, ARIEGE, NESTE-RIVIERES DE GASCOGNE ET ESTUAIRE – ASSEMBLEE GENERALE :**

1 titulaire : M. Gilbert Hébrard

**26. COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (AGOUT) :**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

**27. COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (ARIEGE) :**

1 titulaire : M. Didier Cujives

**28. COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (HERS MORT GIROU)**

1 titulaire : M. Gilbert Hébrard

**29. COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (VALLEE DE LA GARONNE)**

1 titulaire : M. Sébastien Vincini

**30. COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (NESTE ET RIVIERE GASCOGNE)**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

1 suppléant ou suppléante :

**31. COMMISSION NESTE :**

❖ **COLLEGE CACG**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

1 suppléant : M. Thierry Suaud

❖ **COLLEGE COLLECTIVITES TERRITORIALES**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

**32. COMPAGNIE D'AMENAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE :**

❖ **ASSEMBLEE GENERALE**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

❖ **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

**33. PLAN DE GESTION DES ETIAGES (PGE) COMMISSION NESTE :**

❖ **COLLEGE COMPAGNIE D'AMENAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

❖ **COLLEGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

1 titulaire : M. Thierry Suaud

**34. SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE :**

❖ **SAGE ARIEGE**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

❖ **SAGE NESTE**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

**35. COMMISSION REGIONALE DE LA FORET ET DU BOIS :**

1 titulaire : M. Loïc Gojard

**36. COMMISSIONS DE SUIVI DE SITE :**

❖ **LACROIX SAINTE-FOY**

1 titulaire : Mme Sandrine Baylac

1 suppléant ou suppléante : M. Loïc Gojard

❖ **ESCALQUENS**

1 titulaire : Mme Emilienne Poumirol

1 suppléant : M. Bernard Bagnéris

- ❖ **BOUSSENS**  
*1 titulaire* : M. Loïc Gojard  
  
*1 suppléante* : Mme Sandrine Baylac
- ❖ **DREMIL-LAFAGE**  
*1 titulaire* : Mme Florence Siorat  
*1 suppléant* : M. Gilbert Hébrard
- ❖ **DE L'INCINERATEUR DE BESSIERES**  
*1 titulaire* : M. Pascal Boureau  
*1 suppléant* : M. Julien Klotz
- ❖ **USINE DE TOULOUSE-GINESTOUS**  
*2 titulaires* : Mmes Christine Courade et Marie-Claude Farcy  
*2 suppléants* : MM. Jean-Michel Fabre et Vincent Gibert
- ❖ **INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE CLARAC ET LIEOUX**  
*1 titulaire* : M. Loïc Gojard  
*1 suppléante* : Mme Sandrine Baylac
- ❖ **FIBRE EXCELLENCE**  
*1 titulaire* : M. Jean-Michel Fabre  
*1 suppléant* : M. Pascal Boureau
- ❖ **FONDEYRE**  
*1 titulaire* : Mme Marie-Claude Farcy  
*1 suppléant* : M. Vincent Gibert
- ❖ **LINDE FRANCE**  
*1 titulaire* : Mme Annie Vieu  
*1 suppléante* : Mme Martine Croquette
- ❖ **SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES**  
*1 titulaire* : M. Jean-Michel Fabre  
*1 suppléant* : M. Pascal Boureau
- ❖ **CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LAPYEROUSE-FOSSAT**  
*1 titulaire* : Mme Sabine Geil-Gomez  
*1 suppléant* : M. Didier Cujives

**37. ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE :**

*1 titulaire* : M. Jean-Michel Fabre  
*1 suppléant* : M. Julien Klotz

**38. ORGANISME UNIQUE DE GESTION COLLECTIVE DE L'EAU VALLEE DE L'ARIEGE :**

*1 titulaire* : M. Bernard Bagnéris

**AU TITRE DU LOGEMENT SOCIAL - HABITAT**

**1. COMMISSION DES SURETES (GARANTIES DEPARTEMENTALES D'EMPRUNT) :**

4 titulaires : MM. Serge Deuilhé, Dominique Fouchier, Thierry Suaud, Sébastien Vincini

**2. SA COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF POUR L'ACCESSION A LA PROPRIETE (SACICAP) TOULOUSE PYRENEES :**

1 titulaire : M. Julien Klotz

**3. ASSOCIATION SOLIHA HAUTE-GARONNE – CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

1 suppléant : M. Julien Klotz

**4. SOCIETE ANONYME COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF D'HABITATIONS A LOYER MODERE NOTRE MAISON COLLEGE COLLECTIVITES PUBLIQUES – SCIC HLM NOTRE MAISON :**

1 titulaire : M. Julien Klotz

**5. SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF OCCYTALIS FONCIER – SCIC OCCYTALIS FONCIER :**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

**6. SOCIETES ANONYMES D'HABITATIONS A LOYER MODERE :**

❖ **ALTEAL – CA**

1 titulaire : M. Arnaud Simion

❖ **SA D'HLM DES CHALETS – CA**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

❖ **SA D'HLM LA CITE JARDINS – CA**

1 titulaire : M. Pascal Boureau

❖ **SA D'HLM PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE – CA**

1 titulaire : M. Vincent Gibert

❖ **SA D'HLM PROMOLOGIS – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1 titulaire : Mme Sophie Touzet

❖ **SA D'HLM GARONAVA**

1 titulaire : M. Jean-Michel Fabre

**AU TITRE DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE - MÉMOIRE**

- 1. CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ET LA MEMOIRE DE LA NATION – PREMIER COLLEGE :**  
1 titulaire : M. Aurélien Taravella

**AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE – VIE DES QUARTIERS**

- 1. ASSOCIATION REYNERIE SERVICES - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : Mme Zohra El Kouacheri
- 2. ASSOCIATION REGIE DE QUARTIER BELLEFONTAINE-SERVICES - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
1 titulaire : M. Jean-Louis Llorca

**AU TITRE DU NUMÉRIQUE - INNOVATION**

- 1. INSTITUT DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY**  
1 titulaire : Mme Aude Lumeau-Préceptis
- 2. ASSOCIATION OPEN DATA FRANCE**  
1 titulaire : M. Sébastien Vincini  
1 suppléant ou suppléante : M. Victor Denouvion

**AU TITRE DES FINANCES**

- 1. COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX (CDIDL) :**  
1 titulaire : M. Dominique Fouchier  
1 suppléant : M. Sébastien Vincini
- 2. COMMISSION DEPARTEMENTALE DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS (CDVLLP) :**  
15 titulaires : Mmes Sandrine Baylac, Martine Croquette, Laurence Degers, MM. Serge Deuilhé, Dominique Fouchier, Mme Sabine Geil-Gomez, M. Loïc Gojard, Mme Isabelle Hardy, MM. Christophe Lubac, Didier Laffont, Mme Florence Siorat, M. Thierry Suaud, Mmes Sophie Touzet, Maryse Vezat-Baronia, M. Sébastien Vincini.

**REPRESENTATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS DES COMMISSIONS  
ET ORGANISMES DIVERS**

---

**Liste 2 : Représentations mixtes (Désignation Assemblée et autres types de désignations)**

**AU TITRE DU PATRIMOINE- PERSONNEL - ROUTES – INFRASTRUCTURES – RESEAUX –  
TRAVAUX - AFFAIRES GENERALES**

**1. COMMISSION MIXTE DE SURVEILLANCE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF :**

4 titulaires : MM. Bernard Bagneris, Jean-Michel Fabre, Mme Véronique Volto et M. Christophe Lubac.

4 suppléants : Mmes Anne Boyer, Inès Goffre-Pedrosa, MM. Julien Klotz et Jean-Louis Llorca.

Pour information :

*Le Directeur Général des Services du Conseil départemental*

*Le Directeur de Cabinet du Président.*

*La Cheffe du Service Social du Personnel du Conseil départemental.*

*4 représentants du personnel et 4 suppléants désignés par chacune des organisations syndicales*

**2. COMMISSION TECHNIQUE DES PRETS D'HONNEUR**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Sabine Geil-Gomez

4 titulaires : MM. Bernard Bagneris, Jean-Michel Fabre, Mme Véronique Volto et M. Christophe Lubac.

4 suppléants : Mmes Anne Boyer, Inès Goffre-Pedrosa, MM. Julien Klotz et Jean-Louis Llorca.

Pour information :

*La Cheffe du Service Social du Personnel du Conseil départemental.*

*4 représentants du personnel et 4 suppléants désignés par chacune des organisations syndicales*

**3. COMITE D'AUDITS :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Sabine Geil-Gomez

2 titulaires : MM. Dominique Fouchier et Sébastien Vincini.

**4. COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE ROUTIERE**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Martine Croquette

2 titulaires : MM. Pascal Boureau et Julien Klotz

2 suppléants : M. Didier Laffont et Mme Anais Saint-Aubain.

**AU TITRE DE L'ÉDUCATION - JEUNESSES - SPORT**

**1. CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA HAUTE-GARONNE (CDEN) :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Vincent Gibert

5 titulaires : Mme Roselyne Artigues, MM. Victor Denouvion, Loïc Gojard, Arnaud Simion et Mme Sophie Touzet

5 suppléants : Mmes Martine Croquette, Laurence Degers, M. Christophe Lubac, Mmes Aude Lumeau-Préceptis et Maryse Vezat-Baronia.

*1 personnalité qualifiée ou son représentant (désignation faite par M. le Président du Conseil Départemental)*

**AU TITRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – PROSPECTIVE – EUROPE - COOPERATION**

**1. AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE (ATD- HGI) DE LA HAUTE-GARONNE - CONSEIL D'ADMINISTRATION. PREMIER COLLEGE :**

*Le Président ou la Présidente du Conseil départemental, président de droit du Conseil d'administration. Le Rapporteur Général du Budget (membre de droit).*

15 membres : M. Jérôme Bouteloup, Mme Martine Croquette, MM. Victor Denouvion, Serge Deuilhé, Mme Sandrine Floureusses, M. Loïc Gojard, Mme Isabelle Hardy, M. Didier Laffont, Mmes Aude Lumeau-Preceptis, Lauriane Masella, Emilienne Poumirol, Florence Siorat, Maryse Vezat-Baronia, Annie Vieu et Véronique Volto.

**2. AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TOULOUSE AIRE URBAINE :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Isabelle Hardy

2 titulaires : M. Vincent Gibert et Mme Maryse Vezat-Baronia.

**AU TITRE DU TOURISME – THERMALISME - MONTAGNE**

**1. ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES LOCATIONS DE VACANCES CLEVACANCES HAUTE-GARONNE – ASSOCIATION CLEVACANCES**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Didier Cujives

5 titulaires : Mmes Roselyne Artigues, Sandrine Baylac, M. Pascal Boureau, Mmes Marie-Claude Farcy et Anais Saint-Aubain.

**2. ASSOCIATION RELAIS DES GITES DE FRANCE DE LA HAUTE-GARONNE**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Didier Cujives

5 titulaires : Mmes Roselyne Artigues, Sandrine Baylac, M. Pascal Boureau, Mmes Marie-Claude Farcy et Anais Saint-Aubain.

### **3. COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA HAUTE-GARONNE**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Didier Cujives.

3 personnalités qualifiées désignées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne :

14 titulaires : Mme Roselyne Artigues, M. Pascal Boureau, Mme Anne Boyer, Laurence Degers, M. Mourad Fellah, Mme Sandrine Floureusses, M. Loïc Gojard, Mme Isabelle Hardy, M. Christophe Lubac, Mmes Aude Lumeau-Preceptis, Anaïs Saint-Aubain, M. Aurélien Taravella, Mmes Sophie Touzet et Maryse Vezat-Baronia.

## **AU TITRE DE DE L'ACTION SOCIALE**

### **1. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES (DITE « MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE ») – CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Sabine Geil-Gomez.

10 titulaires : Mme Sandrine Baylac, MM. Victor Denuvion, Mourad Fellah, Mme Sandrine Floureusses, M. Alain Gabrieli, Mmes Isabelle Hardy, Aude Lumeau-Preceptis, MM. Arnaud Simion, Aurélien Taravella, Mme Maryse Vezat-Baronia.

### **2. CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF) - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Annie Vieu.

+ 5 membres : Mmes Sandrine Baylac, Marie-Claude Farcy, Inès Goffre-Pedrosa, Lauriane Masella et M. Simion.

### **3 . COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CODAS) :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Arnaud Simion.

6 titulaires : Mmes Martine Croquette, Marie-Claude Farcy, Sabine Geil-Gomez, Ines Goffre-Pedrosa, Aude Lumeau-Preceptis et Annie Vieu.

6 suppléants ou suppléantes : MM. Bernard Bagneris, Pascal Boureau, Jean-Michel Fabre, Mme Sandrine Floureusses, M. Julien Klotz et Mme Véronique Volto.

### **4. ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTE DU DEPARTEMENT – CONSEIL DE SURVEILLANCE : CENTRE HOSPITALIER GERARD MARCHANT**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Jean-Michel Fabre

1 Titulaire : M. Alain Gabrieli.

### **5. ASSOCIATION HANDIPRO 31 – CONSEIL D'ADMINISTRATION –**

*Le Président ou la Présidente du Conseil départemental ou son représentant ou sa représentante*

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Alain Gabrieli

+ 2 membres dont un au moins est membre de la Commission des Droits pour l'Autonomie des Personnes Handicapées : Mmes Christine Courade et Zohra El Kouacheri

**6. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN PROTECTION DE L'ENFANCE "PUPILLES DE L'ETAT ET AUTRES STATUTS" (ADEPAPE) :**

**\* Comité d'Honneur :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : Mme Annie Vieu

+ 2 titulaires : Mme Sandrine Baylac et M. Arnaud Simion

+ 2 membres de l'administration

**\* Conseil d'Administration :**

2 titulaires : M. Arnaud Simion et Mme Annie Vieu.

**7. GIP CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DE LA HAUTE-GARONNE :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Arnaud Simion.

+ 1 titulaire : Mme Sandrine Floureusses.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Ines Goffre Pedrosa et M. Alain Gabrieli.

**AU TITRE DE LA CULTURE**

**1. CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES TOULOUSE MIDI-PYRENEES (CONSERVATOIRE OCCITAN) - ASSEMBLEE GENERALE :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Bernard Bagneris.

2 membres : Mmes Anne Boyer et Christine Courade.

**AU TITRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE- TRANSPORTS ET MOBILITES DOUCES**

**1. INSTITUTION DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE (IEMN) - CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Gilbert Hébrard.

4 titulaires : MM. Bernard Bagnérès, Pascal Boureau, Jean-Michel Fabre et Mme Florence Siorat.

5 suppléants : Mme Martine Croquette, MM. Serge Deuilhé, Loïc Gojard, Mme Aude Lumeau-Preceptis et M. Thierry Suaud.

- 2. COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT FONCIER (CDAF) – DEPARTEMENT :**  
*4 titulaires* : M. Bernard Bagneris, Mme Martine Croquette, MM. Loïc Gojard et Gilbert Hébrard

*4 suppléants* : MM Jean-Michel Fabre, Didier Laffont, Christophe Lubac et Arnaud Simion.

*Le Président ou la Présidente du Conseil départemental doit désigner 6 personnes qualifiées.*

- 3. COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT FONCIER (CDAF) – ETAT :**  
*4 titulaires* : M. Bernard Bagneris, Mme Martine Croquette, MM. Loïc Gojard, et Gilbert Hebrard

*4 suppléants* : MM Jean-Michel Fabre, Didier Laffont, Christophe Lubac et Arnaud Simion.

*Le Président ou la Présidente du Conseil départemental doit désigner 6 personnes qualifiées.*

**4. SOCIETE ANONYME AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC :**

**\* ASSEMBLEE GENERALE :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Pascal Boureau

**\* CONSEIL DE SURVEILLANCE :**

*1 titulaire* : M. Pascal Boureau

**AU TITRE DU LOGEMENT SOCIAL – HABITAT**

**1. COMMISSION DEPARTEMENTALE CONSULTATIVE DES GENS DU VOYAGE :**

Représentant de M. le Président ou Mme la Présidente du Conseil départemental : M. Jean-Michel Fabre

*4 titulaires* : Mmes Zohra El Kouacheri, Inès Goffre-Pedrosa, M. Julien Klotz et Mme Lauriane Masella

*4 suppléants* : Mme Martine Croquette, M. Llorca, Mmes Sophie Touzet et Maryse Vezat-Baronia.

**2. OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE-GARONNE – CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

*6 titulaires* : Mmes Sandrine Baylac, Christine Courade, MM. Jean-Michel Fabre, Dominique Fouchier, Loïc Gojard et Thierry Suaud

*7 personnes qualifiées* : D. Beltrame (directrice de Soliha), R. Martin (directeur Carpe Diem Prenium), R. Leon (Caisse d'Epargne), J.L Remy (en remplacement d'un représentant de CDC Habitat qui ne souhaite plus être dans le CA), A. Orvain, J. Aube, A. Sottill (représentant Muretain) et B. Neveu (représentant sicoval).

---

Imprimerie Départementale

---

**Responsable de la Publication**

**Bertrand LOOSES**

**Directeur Général des Services du Département**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE - GARONNE  
1, boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse cedex 9  
Tél. : 05 34 33 32 31**